

Communiqué

Romanel-sur-Morges confie son réseau et son alimentation en eau potable à la Ville de Lausanne.

Romanel-sur-Morges a décidé de confier son réseau et son alimentation en eau potable à la Ville de Lausanne. En 2008, un premier accord a été conclu avec la reprise par Lausanne des zones industrielles de Pra-Vuatte et de Moulin- du- choc. En avril 2020 c'est la totalité du réseau communal qui sera transférée à la Ville de Lausanne.

La commune de Romanel-sur-Morges et la Ville de Lausanne ont convenu de la reprise de l'ensemble des installations d'alimentation en eau de la commune de Romanel-sur-Morges. Cette reprise se fera sous forme de concession qui débutera en avril 2020. Elle porte sur l'ensemble du territoire de Romanel-sur-Morges, y compris les zones industrielles déjà gérées par le Service de l'eau lausannois, avec la reprise d'un réseau de près de 3,2 kilomètres. Aux termes de ce contrat, la Ville de Lausanne assurera l'entretien du réseau, la distribution d'eau ainsi que la facturation aux usagers. La nouvelle concession est identique à celles qui lient déjà Lausanne à 24 communes de l'agglomération lausannoise.

L'accord entre Romanel-sur-Morges et Lausanne renforce le rôle régional du Service de l'eau de la capitale vaudoise. La commune de Romanel-sur-Morges y trouve une solution pérenne et des garanties quant à son approvisionnement en eau, tant en quantité qu'en qualité.

La convention a été signée le 2 décembre par M. Pierre Lanthemann, syndic de Romanel-sur-Morges, par la présidente du Conseil général, Mme Mireille Pelet et par M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur www.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie : 079 964 27 39
- Sébastien Apothéloz, chef du Service de l'eau : 079 444 03 23

Lausanne, le 2 décembre 2019

Le Service de l'eau fait partie de la Direction de la sécurité et de l'économie de la Ville de Lausanne. Il est certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 22000 pour la qualité de l'ensemble de ses services, le respect de l'environnement et la maîtrise de la sécurité alimentaire. Son laboratoire est accrédité ISO 17025 (STS 300) pour les contrôles de la qualité de l'eau. Il a obtenu le label Solidarité'eau suisse pour son implication dans un partenariat public-public.